

CAP COIFFURE

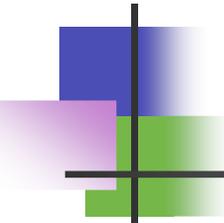
2009

Règlement d'examen

Certificat d'aptitude professionnelle coiffure Unités professionnelles			Scolaires (établissement publics & privés sous contrat) CFA (habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (établissements privés sous contrat) Apprentis (CFA & sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
(Epreuves	Unités	Coef	Mode	Mode	Durée
EP1 Coupe & coiffage homme	UP1	4 (dont 1 / VSP)	CCF	Ponctuelle pratique VSP: ponctuelle écrite	2h (dont 1h /VSP)
EP2 Coupe, forme, couleur	UP2	10 (6+4)	CCF	Ponctuelle pratique (6) et écrite (4)	5h
EP3 Communication	UP3	2	CCF	Ponctuelle orale	Oh15 maxi

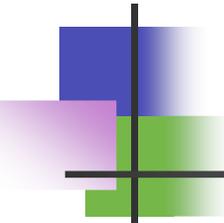
Règlement d'examen

Certificat d'aptitude professionnelle coiffure Unités générales			Scolaires (établissement publics & privés sous contrat) CFA (habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (établissements privés sous contrat) Apprentis (CFA & sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
(Épreuves)	Unités	Coef	Mode	Mode	Durée
EG1 Français, histoire-géo	UG1	3	CCF	Ponctuelle écrite & orale	2h15
EG2 Mathématiques- sciences	UG2	2	CCF	Ponctuelle écrite	2h
EG3 Education physique & sportive	UG3	1	CCF	Ponctuelle	
EF1 Langue vivante étrangère	UF1	Seuls les points au-dessus	CCF	Ponctuelle orale	??



EP1 Coupe & coiffage homme

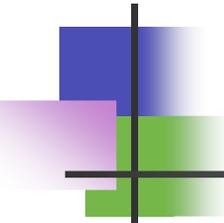
- **Ponctuelle:** Pratique-durée 1h + 1h pour la VSP
 - L'épreuve est réalisée sur un modèle masculin de 15 ans ou plus, pourvu de cheveux sur l'ensemble du cuir chevelu dont la longueur pour le tour d'oreilles et la nuque est au minimum de 2cm avant la coupe.
 - Sur cheveux propres, secs ou mouillés, le candidat réalise une coupe et un coiffage mettant en œuvre des techniques masculines: coupe dégradée avec fondu de nuque, tour d'oreilles et raccourcissement de l'ensemble de la chevelure.
 - Le résultat de la coupe doit permettre d'évaluer le candidat sur la mise en forme et la finition du coiffage.
 - Pour la coupe, la mise en forme et la finition, toutes les techniques, tous les matériels et produits sont admis à **l'exception des sabots de tondeuses.**



EP1 Coupe & coiffage homme

■ Contrôle en cours de formation

- L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de deux situations d'évaluation, **d'égale valeur**, organisées au cours de l'année de formation qui précède l'examen.
- L'une des situations d'évaluation a lieu dans l'établissement de formation
- L'autre situation d'évaluation a lieu en entreprise:
 - Au cours de la dernière période de formation en milieu professionnel, pour les candidats scolaires des établissements publics & privés sous contrat.
 - Au cours du trimestre qui précède l'examen, pour les apprentis des CFA & sections d'apprentissage habilités.
- Les candidats de la formation professionnelle continue en situation de première formation ou de reconversion et en formation dans des établissements publics sont évalués soit au cours de la dernière période de formation en milieu professionnel soit au cours du trimestre qui précède l'examen en fonction des modalités d'organisation de leur formation en milieu professionnel.



EP1 Coupe & coiffage homme

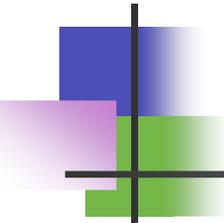
- **Evaluation en établissement de formation**
 - Organisée dans le cadre des activités habituelles de formation, elle doit permettre d'évaluer les compétences terminales spécifiques de l'unité. Les exigences sont les mêmes que celles de l'épreuve ponctuelle.
 - Les professionnels sont associés à l'évaluation en établissement de formation (élaboration des supports de l'évaluation, évaluation des candidats ...).

EP1 Coupe & coiffage homme

■ Evaluation en milieu professionnel

- Le candidat est évalué par le tuteur ou le maître d'apprentissage au cours des activités réalisées, à partir d'un support fourni par l'établissement de formation permettant l'évaluation des compétences terminales spécifiques de l'épreuve.
- Les attitudes professionnelles sont évaluées; elles représentent un quart de la note attribuée en entreprise. La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur ou le maître d'apprentissage et un membre de l'équipe pédagogique.
- Ces dispositions s'appliquent aux candidats des établissements publics & privés sous contrat, aux apprentis des CFA habilités & aux candidats de la formation professionnelle continue en situation de première formation ou de reconversion & en formation dans des établissements publics.



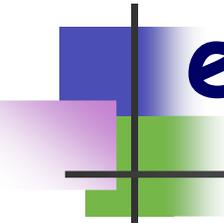


EP1 Coupe & coiffage homme

■ Evaluation en milieu professionnel

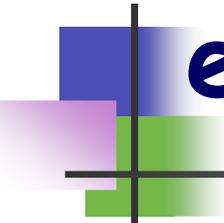
- Les candidats de la formation professionnelle (en formation dans des établissements publics) qui sont en situation de perfectionnement sont dispensés de l'évaluation de la formation en milieu professionnel; une évaluation sous forme d'un contrôle en cours de formation correspondant à cette évaluation est effectuée dans l'établissement de formation.
- A l'issue des situations d'évaluation, les fiches d'évaluation sont transmises au jury, avec une proposition de note.
- L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

EP1 Evaluation de la vie sociale et professionnelle Coef.1

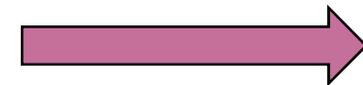


- L'évaluation de la vie sociale & professionnelle est intégrée à l'épreuve EP1. elle est notée sur 20 points
 - L'épreuve de vie sociale & professionnelle évalue des connaissances & des compétences du référentiel & s'appuie plus particulièrement sur la mise en œuvre d'une démarche d'analyse de diverses situations

EP1 Evaluation de la vie sociale et professionnelle Coef.1



- **L'évaluation par contrôle en cours de formation**
 - Il se déroule sous la forme de deux situations d'évaluation. Celles-ci sont organisées en centre de formation.
 - Une proposition de note est établie, qui résulte de l'addition de la note obtenue lors de la première situation d'évaluation et de la note obtenue lors de la deuxième situation d'évaluation. La note définitive est délivrée par le jury.



EP1 Evaluation de la vie sociale et professionnelle Coef.1

- 1) Une situation d'évaluation écrite notée sur 14 points
 - Cette situation est organisée en dernière année de formation. Elle comporte deux parties:
 - 1^{ère} partie: *une évaluation écrite d'une durée de 1heure notée sur 7 points*
 - Les questions portent sur l'ensemble du programme.
Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.
 - L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels: risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risques liés au bruit.
 - Pour ce qui concerne la partie 4: l'individu acteur des secours, seule la partie 4.1 « incendie & conduite à tenir » est évaluée dans cette partie.

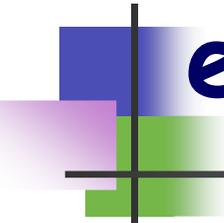


EP1 Evaluation de la vie sociale et professionnelle Coef.1

- 2ème partie: *un travail personnel écrit noté sur 7 points*
- Ce travail permet d'évaluer la maîtrise de quelques compétences du programme à travers la rédaction d'un document de 2 pages maximum par le candidat. Il peut s'agir d'un travail relatif:
 - à la prévention d'un risque professionnel: analyse ou participation à une action
 - Ou à une exploitation de documentation liée aux parties du programme relatives au parcours professionnel, à l'entreprise, au poste de travail ou à la consommation.
 - Ce travail ne fait pas partie d'une présentation orale

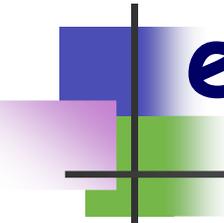


EP1 Evaluation de la vie sociale et professionnelle Coef.1



- 2) Une situation d'évaluation pratique consistant en une intervention de secourisme notée sur 6 points
 - Cette situation est organisée au cours du cycle de formation.
 - L'évaluation des techniques de secourisme (sauveteur secouriste de travail SST) ou attestation de formation aux premiers secours (AFPS) est effectuée, comme la formation, par un moniteur de secourisme conformément à la réglementation en vigueur.

EP1 Evaluation de la vie sociale et professionnelle Coef.1



■ Epreuve ponctuelle écrite

- Le sujet comprend une ou plusieurs questions sur chacune des 5 parties du programme
- Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.
- L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les risques professionnels: risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risque lié au bruit.

EP2 Coupe, forme, couleur

UP2 Coef.10 Ponctuelle 5h

La partie pratique et la partie écrite sont dissociées

Partie pratique: durée 2h30 (+ 0h30 pour séchage éventuel sous casque) Coef.6

- Sur un modèle majeur, pourvu sur l'ensemble du cuir chevelu de cheveux dont la longueur permettra de réaliser l'épreuve, le candidat réalise:
- 1) un shampoing suivi d'un enroulage de permanente,
- ou
- la préparation, l'application et le rinçage d'une coloration suivis d'un shampoing.
- Le candidat est informé de la technique à réaliser 2 mois avant l'épreuve.



EP2 Coupe, forme, couleur

UP2 Coef.10

5h

L'enroulage de permanente

- Est précédé d'un shampoing. Il est réalisé selon la méthode directe avec humectation à l'eau (à l'exclusion de tout autre produit) sur la tête entière, en utilisant des bigoudis d'un diamètre maximum de 14mm (30 bigoudis au minimum seront enroulés. Le candidat choisira le type d'enroulage: classique ou directionnel.
- Cette partie d'épreuve dure 1H Coef.3
- Le jury évalue la mise en œuvre des techniques et non leur résultat



EP2 Coupe, forme, couleur

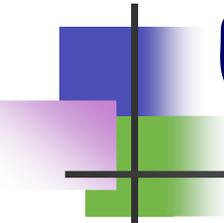
UP2 Coef.10

5h

La préparation, l'application & le rinçage d'une coloration d'oxydation

- En utilisant un produit en crème ou en gel. L'application est réalisée au bol et au pinceau en procédant en deux temps (travail des repousses puis des longueurs). Le rinçage de la coloration est suivi d'un shampoing.
- **Cette partie de l'épreuve dure 1H Coef.3**
- Le jury évalue la mise en œuvre des techniques et non leur résultat, sauf pour le shampoing où il évalue choix, technique et résultat.





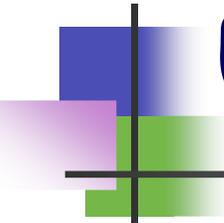
EP2 Coupe, forme, couleur

UP2 Coef.10 Ponctuelle 5h

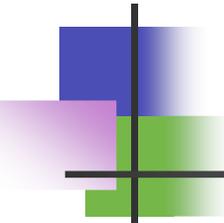
- 2) Une coupe suivie d'un coiffage (sur le même modèle),
 - L'ensemble de la chevelure devra être raccourci de 3cm minimum.
 - La coupe réalisée devra être significativement différente de la coupe qui caractérise l'épreuve EP1.
 - Pour la coupe, toutes les techniques et matériels sont admis à l'exception des sabots de tondeuses.
 - Toutes les techniques, tous les matériels et tous les produits de mise en forme et de finition sont admis et peuvent être associés.
 - Parmi les techniques de mise en forme, le candidat qui projette de réaliser une mise en plis devra en informer le jury au moment de l'inscription à l'examen: il disposera d'un temps supplémentaire de 0h30 pour le séchage de la mise en plis.
- Cette partie de l'épreuve dure 1H30 Coef.3

EP2 Coupe, forme, couleur

UP2 Coef.10 Ponctuelle 5h



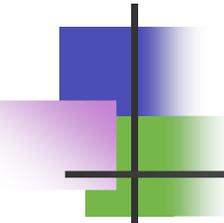
- **Partie écrite** **Durée 2H30** **Coef.4**
- Cette partie de l'épreuve vérifie les connaissances scientifiques, technologiques, juridiques et artistiques en relation avec les compétences mises en œuvre dans la partie pratique de l'épreuve.
- Elle prend appui sur la description de situation(s) professionnelle(s) et, éventuellement, sur des supports documentaires (professionnels, scientifiques, artistiques...)
- Elle comprend plusieurs questions indépendantes portant sur les programmes de:
 - **Biologie appliquée à la profession**
 - **Microbiologie et hygiène appliquées à la profession**
 - **Technologie des techniques professionnelles et/ou des produits et/ou des matériels**
 - **Connaissance des milieux du travail**
 - **Enseignement artistique-Arts appliqués à la profession.**



EP2 Coupe, forme, couleur

■ Contrôle en cours de formation

- L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de deux situations d'évaluation, **de valeur inégale**, organisées au cours de l'année de formation qui précède l'examen.
- L'une des situations d'évaluation a lieu dans l'établissement de formation
- L'autre situation d'évaluation a lieu en entreprise:
 - Au cours de la dernière période de formation en milieu professionnel, pour les candidats scolaires des établissements publics & privés sous contrat.
 - Au cours du trimestre qui précède l'examen, pour les apprentis des CFA & sections d'apprentissage habilités.
- Les candidats de la formation professionnelle continue en situation de première formation ou de reconversion et en formation dans des établissements publics sont évalués soit au cours de la dernière période de formation en milieu professionnel soit au cours du trimestre qui précède l'examen en fonction des modalités d'organisation de leur formation en milieu professionnel.

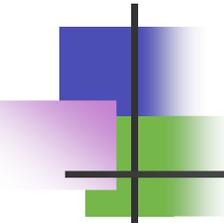


EP2 Coupe, forme, couleur

- a) **Evaluation en établissement de formation**
 - Organisée dans le cadre des activités habituelles de formation, elle doit permettre d'évaluer les savoir-faire et les savoirs spécifiques de l'unité.

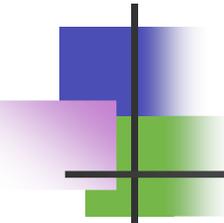


EP2 Coupe, forme, couleur



- La partie pratique a un coef.3. la partie écrite a un coef.4. les exigences sont les mêmes que celle de l'épreuve ponctuelle.
- Les professionnels sont associés à l'évaluation en établissement de formation (choix des techniques évaluées pour la partie pratique, élaboration des supports d'évaluation de la partie écrite, évaluation des candidats,)

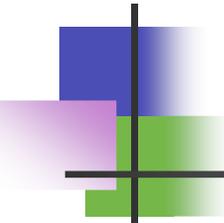




EP2 Coupe, forme, couleur

- Pour la partie pratique il est demandé aux candidats d'effectuer:
 - Un shampoing suivi d'un enroulage de permanente
 - Ou
 - La préparation, l'application et le rinçage d'une coloration suivis d'un shampoing : **Coef.1,5**
 - Une coupe suivie d'un coiffage. **Coef.1,5**

EP2 Coupe, forme, couleur

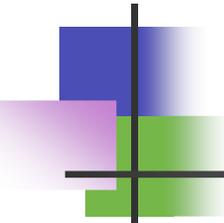


■ b) Evaluation en milieu professionnel

- Le candidat est évalué par le tuteur ou le maître d'apprentissage au cours des activités réalisées, à partir d'un support fourni par l'établissement de formation permettant l'évaluation des compétences terminales spécifiques de l'épreuve.

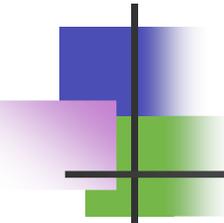


EP2 Coupe, forme, couleur



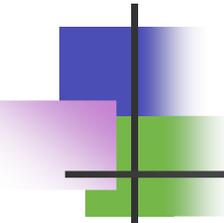
- L'évaluation en milieu professionnel a un coef.3, également partagé entre les activités:
 - D'enroulage de permanente Coef.1
 - De préparation, application et rinçage de coloration coef.1
 - De coupe et de coiffage coef.1
- La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur ou le maître d'apprentissage et un membre de l'équipe pédagogique.





EP2 Coupe, forme, couleur

- Ces dispositions s'appliquent aux candidats des établissements publics & privés sous contrat, aux apprentis des CFA habilités & aux candidats de la formation professionnelle continue en situation de première formation ou de reconversion & en formation dans des établissements publics.
- Les candidats de la formation professionnelle (en formation dans des établissements publics) qui sont en situation de perfectionnement sont dispensés de l'évaluation de la formation en milieu professionnel; une évaluation sous forme d'un contrôle en cours de formation correspondant à cette évaluation est effectuée dans l'établissement de formation.
- L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.
- A l'issue des situations d'évaluation, les fiches d'évaluation ainsi que l'ensemble des supports d'évaluation sont transmis au jury, avec une proposition de note



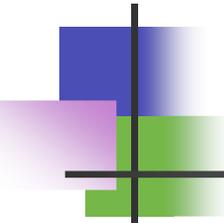
EP3 Communication

- Elle porte sur:
 - La qualité de l'accueil
 - La pertinence du questionnement, la qualité de l'écoute et l'exactitude de la reformulation de l'attente
 - L'attitude du candidat
 - La qualité de son expression

EP3 Communication

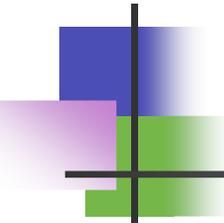
- **Evaluation ponctuelle: Orale Durée 0H15**
 - Cette épreuve est orale. Elle vérifie l'aptitude du candidat à communiquer avec les clients.
 - Le candidat devra:
 - Accueillir le membre du jury qui sera le(la) client(e)
 - S'enquérir de ses attentes
 - Répondre à une demande de précision ou d'avis ou une objection
 - Reformuler les attentes du(de la) client(e)





EP3 Communication

- **Evaluation ponctuelle: Orale Durée 0H15**
 - Cette épreuve est orale. Elle vérifie l'aptitude du candidat à communiquer avec les clients.
 - Le candidat devra:
 - Accueillir le membre du jury qui sera le(la) client(e)
 - S'enquérir de ses attentes
 - Répondre à une demande de précision ou d'avis ou une objection
 - Reformuler les attentes du(de la) client(e)



EP3 Communication

■ **Contrôle en cours de formation:**

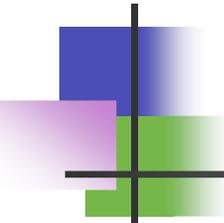
- L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation qui a lieu en entreprise:
 - Au cours de la dernière période de formation en milieu professionnel, pour les candidats scolaires des établissements publics et privés sous contrat.
 - Au cours du trimestre qui précède l'examen, pour les apprentis des CFA et sections d'apprentissage habilités.



EP3 Communication

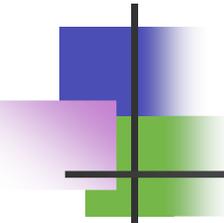
- Les candidats de la formation professionnelle continue en situation de première formation ou de reconversion et en formation dans des établissements publics sont évalués soit au cours de la dernière période de formation en milieu professionnel soit au cours du trimestre qui précède l'examen en fonction des modalités d'organisation de leur formation en milieu professionnel.
- Le candidat est évalué par le tuteur ou le maître d'apprentissage au cours des activités réalisées, à partir d'un document fourni par l'établissement de formation permettant l'évaluation des compétences terminales spécifiques de l'épreuve.
- La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur ou le maître d'apprentissage et un membre de l'équipe pédagogique.





EP3 Communication

- Ces dispositions s'appliquent aux candidats des établissements publics & privés sous contrat, aux apprentis des CFA habilités & aux candidats de la formation professionnelle continue en situation de première formation ou de reconversion & en formation dans des établissements publics.



EP3 Communication

- Les candidats de la formation professionnelle (en formation dans les établissements publics) qui sont en situation de perfectionnement sont dispensés de l'évaluation en milieu professionnel; une évaluation sous forme d'un contrôle en cours de formation correspondant à cette évaluation est effectuée dans l'établissement de formation.
- L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.
- A l'issue de l'évaluation, la fiche d'évaluation établie est transmise au jury, avec une proposition de note